**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**
**Pour diffusion immédiate**

## Développement des énergies renouvelables dans Lanaudière : la région poursuit la réflexion sur la stratégie concertée

**Rawdon, le 20 août 2026 –** La MRC de Matawinie, fiduciaire d'une démarche régionale réunissant les six MRC de Lanaudière : D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm ainsi qu'avec la collaboration de la Nation Atikamekw de Manawan , souhaite faire le point sur les démarches entourant la réalisation de la stratégie régionale visant à mieux comprendre et à baliser l'intégration des énergies renouvelables notamment dans les secteurs de l'éolien, du solaire, de la biomasse et de la géothermie, tant sur les terres privées que publiques sur le territoire lanaudois.

Rappelons que la stratégie régionale découle de l'intérêt grandissant de promoteurs privés pour le potentiel énergétique du territoire, les appels d'offres d'Hydro-Québec et la volonté des MRC de se doter d'une vision régionale et concertée avant d'envisager l'implantation de nouvelles infrastructures énergétiques.

**Une analyse en cours**

Les objectifs de cette démarche exploratoire sont d'identifier les potentiels en énergies renouvelables, de mener une démarche en acceptabilité sociale et à définir le cadre de gouvernance qui encadrera les projets futurs, le cas échéant.

**L'acceptabilité sociale au cœur de la réflexion**

Au-delà de la capacité énergétique et des considérations techniques, les MRC partenaires, la Table des préfets et Nation Atikamekw de la Manawan considèrent que le développement et l'intégration doivent tenir compte des impacts environnementaux, récréotouristiques, paysagers et sociaux. Dans cet esprit, le travail actuel mise sur :

- L'identification des piliers de l'acceptabilité sociale;
- La définition des principes directeurs pour encadrer les démarches des promoteurs et assurer les intérêts publics;
- La diffusion de l'information disponible auprès des élus, des citoyens et des intervenants locaux.

**Une démarche distincte des initiatives des promoteurs privés**

Parallèlement, certains promoteurs privés sollicitent actuellement des citoyens et des partenaires. Isabelle Perreault, préfet de la MRC de Matawinie et présidente de la Table des préfets de Lanaudière tient à préciser que ces démarches sont menées par des entreprises privées et qu'à ce stade-ci, elles ne constituent pas des projets soutenus par la région ou les municipalités. »

> *« Les projets d'énergies renouvelables peuvent générer des retombées positives, mais leurs impacts sur nos milieux de vie doivent être pris en compte avant d'aller de l'avant. Sans acceptabilité sociale et sans respect de nos exigences, aucun projet n'obtiendra notre appui. » Souligne Isabelle Perreault, préfet de la MRC de Matawinie et présidente de la Table des préfets de Lanaudière.*

La région de Lanaudière réitère sa volonté de poursuivre les travaux dans une approche concertée et transparente. La population et les partenaires seront informés de l'évolution des travaux au fur et à mesure de leur avancement.

Pour obtenir plus d'information concernant la démarche, veuillez écrire au er-lanaudiere@matawinie.org .

-30-

Source :
Marie-Claire Gagnon, coordonnatrice aux communications
MRC de Matawinie
mcgagnon@matawinie.org
450 834-5441, 7001